



A.M.A.P. L'Aube des Légumes

CONTRAT Viande de porc

Année 2016 – 2017

Cotisation annuelle de 10 €

Déclaration en préfecture de l'Aube le 20 août 2008

Site Internet <http://aubedeslegumes.canalblog.com/>

Ami(e)s AMAPIENNES et AMAPIENS

- Vous manifestez votre solidarité envers une exploitation de proximité, respectueuse de l'environnement
- Vous consommerez de la viande de porc bio de qualité dont vous connaissez la provenance et les méthodes d'élevage.

Ce contrat instaure un partenariat avec :

Monsieur Vincent Simonnet

12 BIS rue de la mairie

10350 Saint-Lupien

N°SIRET 524 371 135 00012

<http://www.ferme-simonnet.fr>

Les signataires de ce contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP disponible sur le blog : <http://aubedeslegumes.canalblog.com/> rubrique charte des AMAP

L'adhérent s'engage, dès la signature du contrat par une commande ferme selon les options suivantes :

- **Contrat annuel** de 6 colis de 5 kg (un tous les deux mois)
- **Demi contrat annuel** de 3 colis de 5 kg (un tous les 4 mois en binôme alterné avec un(e) autre Amapien(ne)).
- **2 Colis sur l'année** de 5 kg (en trinôme avec deux autres amapien(nes))

Chaque colis est composé de 5 Kg de viande de porc (rôti, côtelettes, escalope, poitrine, ...)

Le prix de chaque colis est de 75 € pour la durée du contrat, soit un engagement de :

- 6 fois 75 € soit 450 € pour le contrat annuel en paiement de 6 chèques.
- 3 fois 75 € soit 225 € pour le demi contrat annuel en paiement de 3 chèques.
- 2 fois 75 € soit 150 € pour le tiers contrat annuel en paiement de 2 chèques.

Modalités de paiement :

Un chèque de 75,00 € à l'ordre de Vincent Simonnet sera à joindre lors de la signature du contrat ; il sera encaissé par le producteur à la distribution. Un nouveau chèque sera établi pour la distribution suivante.

Livraison :

Le producteur s'engage à livrer le nombre de colis commandés un mercredi soir en même temps que la distribution des Légumes (de 18h15 à 19h45):

- Lieu de distribution Parc des Moulins, rue Guillaume le Bé, 10000 Troyes
- Dates : début des distributions: décembre 2016 jusqu'en novembre 2017 (tous les deux mois).

Les colis non récupérés par les adhérents ou une personne mandatée seront partagés par les personnes présentes et responsables de la distribution. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Nom :		Prénom :		Adresse postale :		Téléphone :	
				Adresse mail :			
	Contrat annuel	6 colis (1 tous les 2 mois) de 5kg				Signature	
	1/2 Contrat annuel	3 colis de 5kg	Nom de l'Amapien en binôme				
	1/3 Contrat annuel	2 colis de 5kg	Nom des Amapiens en trinôme				

Je soussigné **Vincent Simonnet** m'engage à respecter l'intégralité des conditions dudit contrat.

Le

Signature